



SESSION 2019

**ADMISSION
EN PREMIÈRE ANNÉE D'ARTS GRAPHIQUES**

FICHE D'INSCRIPTION
AU CONCOURS D'ENTRÉE

Nom (en majuscules) et prénom :

Adresse personnelle :

Courriel :

Tél. :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse des parents :

Tél. des parents :

Profession des parents : Père : Mère :

Dernier établissement fréquenté :

Adresse complète de l'établissement :

Obtention du bac : non oui série : année : BT série :

N°INE (Identifiant National Étudiant) :

Atelier préparatoire ou cours de dessin (préciser l'adresse) :

2018 → 2019

2017 → 2018

2016 → 2017

Enseignement supérieur ou expériences professionnelles :

Diplôme(s) obtenu(s) après le bac :

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription administrative et du déroulement des épreuves.

Date et signature de l'intéressé(e)

Date et signature des parents (pour les candidats mineurs)

Conditions générales d'inscription administrative et de déroulement des épreuves Admission année scolaire 2019 - 2020

Les délais d'inscription sont impératifs. Aucune demande ne pourra être prise en considération au delà des dates fixées. En cas de non participation au concours, **les droits d'inscription versés restent acquis et sont non remboursables.**

1 → DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE PRÉSENTATION → À ENVOYER JUSQU'AU MERCREDI 20 MARS 2019

■ **Fiche d'inscription dûment remplie ;**

■ **Un justificatif de la classe de terminale** (pour les candidats au Bac 2019 ou pour les non bacheliers) ou la photocopie du baccalauréat (traduit en français pour les bacs étrangers et accompagné d'une copie du DELF ou de tout autre diplôme prouvant une maîtrise de la langue française) ;

■ **Un chèque de 45 euros**, non récupérable, à l'ordre de la Régie CMA et AE, pour les droits d'inscription.

Pour les candidats étrangers qui résident hors de France, l'inscription doit être régularisée par l'envoi d'un chèque établi en euros par un correspondant résidant en France. Les mandats ne sont pas acceptés ;

■ **Trois enveloppes A5 kraft autocollantes**, timbrées au tarif en vigueur, aux noms et adresse du candidat ;

■ **Une photo d'identité** à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription.

■ **Un dossier graphique de présélection qui sera constitué de 10 planches format A4 couleur reliées.** Chaque planche sera numérotée et devra comporter au verso en haut, à droite le nom, prénom et signature du candidat.

Il sera constitué dans son ensemble :

- 1 → Des extraits de vos carnets
- 2 → De projets personnels
- 3 → D'éléments représentatifs de vos productions
- 4 → De vos références culturelles (graphisme, illustration, peinture, photo, cinéma...).

ATTENTION : CE DOSSIER NE SERA PAS RESTITUÉ

Ces pièces seront envoyées par courrier normal dans une enveloppe à l'adresse de l'EPSAA avant le mercredi 20 mars 2019, cachet de la poste faisant foi.

AUCUN COURRIER RECOMMANDE NE SERA ACCEPTÉ.

**Résultat de la présélection et convocation pour les épreuves pratiques et orales le lundi 25 mars 2019 à partir de 17h00. (Affiché à l'école et disponibles sur le site www.epsaa.fr).
Tous les candidats admissibles passeront les épreuves pratiques et orales.**

2 → EPREUVES PRATIQUES → LUNDI 1^{ER} AVRIL 2018

Les épreuves se déroulent sur une journée

Prévoir 5 feuilles de papier Canson blanc au format raisin (50×65cm) 160g. Aucun autre support ne sera accepté.

Matériel de dessin et de peinture : crayons, gomme, gouache ou acrylique, règle plate, crayons de couleur, feutres de couleur, gobelet, chiffon, colle, cutter, fixatif, stylo. Sont proscrits : peintures à l'huile, pastels gras et secs, fusains.

Prévoir aussi une collation et une boisson. Pendant le déroulement des épreuves, aucune sortie ne sera admise notamment pour aller chercher un repas. Toute sortie sera considérée comme renoncement au concours. Aucun appareil électronique ne saura autorisé.

3 → ORAL - PRÉSENTATION DU DOSSIER DE TRAVAUX PERSONNELS → DU MARDI 2 AVRIL AU VENDREDI 5 AVRIL 2019

■ **Entretien devant un jury avec votre dossier de travaux personnels constitué de :**

- 1 → vos carnets de croquis originaux ;
- 2 → vos planches originales (dessins, collages, photos, etc) ;
- 3 → vos projets personnels au format de votre choix : démarche, création, production ;
- 4 → une sélection de sujets d'expression créative : recherche, analyse, création, production.
Vous pourrez vous munir d'un ordinateur portable.

**Résultat final le mardi 9 avril 2019 sur www.epsaa.fr et affichage à l'EPSAA.
Pour les candidats refusés, possibilité d'inscription au concours d'entrée en atelier préparatoire de l'EPSAA jusqu'au vendredi 10 mai 2019.**